COMMISSION « TOURISME ET CULTURE »
Lundi 28 Avril 2008

Présents : Mmes Michèle Guillou, Martine Chassaing, Laurence Redon, Florence Millet, Dominique Faure, Ms Jean-Claude Roubeix, Marcel Plas, Jean-Marc Magot, Guy Garnier

Excusés : Mmes Marianne Millet, Sylvie Bensadoun, Frédérica Jargot, Agnès Davy, Ms Jean Deschamps, Georges Nadalon, Philippe Hayma

ELECTION D'UN PRESIDENT
Les commissions fonctionnent sous l'autorité d'un Vice-Président (Mme Guillou pour le Tourisme et la Culture) et d'un Président de commission. Les présidents des offices de tourisme sont traditionnellement invités.
Mme Florence Millet est élue Présidente de la Commission à l'unanimité.

PRESENTATION DES COMPETENCES ET PROJETS

En préambule, il est rappelé que les compétences exercées par la Communauté sont définies par ses statuts et déléguées par les communes qui la compose.

Offices de Tourisme :
La Communauté de Communes délègue par conventions (renouvelées en 2007) les compétences d'accueil, d'information et de promotion du territoire aux deux offices de tourisme cantonaux de Bugeat et Sornac. Elle désigne 11 délégués pour Bugeat et 7 pour Sornac.
La subvention globale allouée aux offices est de 11 000 euros par an (base de deux euros par habitant). La Communauté de Communes a pris en charge la consommation électrique de Bugeat (1400 euros) dans le cadre de la Maison du Granite. Les deux budgets des offices sont équilibrés.
Les locaux de l'Office de Bugeat sont la propriété de la commune de Bugeat, qui les met à disposition de la Communauté de Communes gratuitement, ces locaux sont partagés entre la Maison du Granite et l'Office qui en est locataire à titre gratuit. Les locaux de Sornac appartiennent à la mairie, l'office y est gratuitement hébergé.

Le guide d'accueil sera ré-édité par la Communauté et bénéficiera d'une aide du Conseil Général. D'une manière générale, la Communauté est associée aux projets des Offices.

Baignade :
Les plans d'eau de Tarnac et Sornac sont communaux, celui de Viam est propriété de l'Etat (convention autorisant la baignade signée entre L'Etat, EDF et la Communauté en 2005).
Les trois baignades ont accueilli en 2007 4 500 personnes pour un coût de 19 100 euros (SDIS (surveillance) : 14 360 euros – analyses d'eau : 2 560 euros – oxygène : 1 000 euros -– France Telecom : 810 euros - pharmacie : 360 euros).
La baignade de Sornac sera fermée en 2008 pour cause de remise aux normes.
Mme Guillou évoque les problèmes de revêtement de la plage de Viam. Elle se propose de rencontrer EDF ainsi que M. Coutisson (Entreprise Limousin Environnement de recyclage de pneus) pour trouver d'éventuelles solutions. Une étude paysagère opérationnelle visant à améliorer l'accueil sur la plage et les espaces de détente (jeux, aires de bronzage…) pourrait être conduite pour un coût voisin de 3 000 euros (étude et définition du cahier des charges pour un appel d'offre). Pour mémoire, la dalle de jeu (dalle ciment+revêtement souple) posée en 2005 avait coûté 80 euros le m²

Création d'outils de découverte
Une étude de valorisation touristique du patrimoine en 2003 a conduit les élus à réfléchir autour des thèmes de l'eau, du granite et de l'agriculture (ce dernier thème n'a donné lieu à aucune action à ce jour).
Sur le thème de l'eau
La Fête des Sources organisée depuis quatre ans à Saint-Setiers permet de rassembler chaque année un fonds de connaissance sur le thème de l'eau (les Bonnes Fontaines du Limousin, le fonctionnement d'une source, les pratiques de l'eau autour de la culture occitane, les moulins). Les parties scientifiques, culturelles et la communication sont prises en charge par la Communauté
Exposition Tourbière : la restauration du four à pain sur la place de Chavanac étant achevée, la précédente commission avait donné son accord pour l'étude de ce projet. Afin de mieux définir la Maîtrise d'Ouvrage et le contenu du projet, il a été organisé en décembre 2007 une réunion avec le Syndicat de la Tourbière, le CREN, le Conseil Général et le PNR.

Sur le thème du granite

Une première tranche de la Maison du Granite a été réalisée sous la forme d'une exposition permanente dans les locaux de l'Office de Tourisme de Bugeat en 2006. Une deuxième tranche de panneautage de sites fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre du contrat de Parc.

Sur le thème des paysages

L'exposition photographique 2007 créée pour le Site des Cars a pour vocation à investir des lieux « identitaires » du Plateau. Elle sera installée cet été à Clédat.

Produit pêche

Un dossier de réalisation d'équipements liés à la pêche a été approuvé en 2007 (coût : 26 000 euros (taux aide : 80% : Conseil Général (30%) – Etat (50%)).

Sont en cours ou réalisés l'ouverture d'un sentier pêche sur un parcours sur-densitaire sur Bugeat – la réalisation d'un panneau sur la réglementation du Lac de Viam – l'installation de deux pontons de pêche – le remplacement des bouées d'amarrage et la réparation du ponton de Viam - la réalisation d'une carte de pêche.

Concernant cette dernière, la commission propose de la donner gratuitement à tout acheteur d'un permis d'une APPMA locale et pour les autres pêcheurs une vente au tarif de 1 euro au profit des APPMA ou de l'OT concernés.

Projet de Village de Pêcheurs sur le Lac de Viam: l'absence de terrains disponibles et constructibles ont conduit la Communauté à ajourner ce projet en 2005.

Projet « Retrouvance » : la création d'un gîte d'étape labellisé Retrouvance sur la commune de Millevaches est sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes. L'étude architecturale conduite par le Parc fait état d'un montant de travaux de 320 000 euros (avec un taux de subvention de 70%). Le prochain Conseil Communautaire devra valider le projet architectural et son coût, un protocole d'accord avec les quatre maîtres d'ouvrage partenaires et la réalisation d'un appel d'offre pour la désignation d'un maître d'ouvrage.

L'ouverture du gîte est prévue en 2010.

Site des Cars :

Visites :

Ce site est la propriété du Conseil Général. La Communauté recrute les guides. La masse salariale est de 6 800 euros (aide du Conseil Général de 25% dans le cadre du CDDL)

4 600 personnes ont été recensées en juillet et août en 2007 par les guides (baisse de 20% par rapport à 2006)

Ouverture du site 7 jours sur 7 avec la participation de l'Office de Tourisme de Bugeat.

Participation des guides à l'enquête archéo-policière avec la Fondation Marius Vazeilles.

Animation estivale

Une exposition sur les techniques de construction du site est en cours de réalisation pour l'été 2008. Le budget est de 6 000 euros avec une aide possible de la DRAC (2 000 euros) et du Conseil Général (3 000 euros).

Aménagement paysager: les conclusions d'une étude paysagère conduite par le Conseil Général ont été approuvées en juin 2007. Ce dernier assurera l'entretien habituel du site mais ne réalisera aucun investissement en 2008 lié à cette étude.

Association pour la valorisation des sites gallo-romains

La Communauté de Communes adhère à l'association de création d'un pôle archéologique régional et la mise en réseau des sites de Tintignac, Margerides et Bugeat.

Animation 2009

Il pourrait être envisagé la réalisation en 2009 d'un hommage théâtral à Marius Vazeilles en coproduction avec la Chélidoine et la Fondation Marius Vazeilles (ce projet devait faire l'objet d'une proposition en 2008 mais n'avait pu être envisagé, les délais pour l'écriture et la mise en scène étant trop courts). Cette proposition fera l'objet d'une présentation par la Chélidoine lors de la prochaine réunion de la Commission.

Animation de sites patrimoniaux : la Communauté apportera une aide de 500 euros à l'association des Vieilles Pierres pour l'organisation d'un concert sur les poèmes de Baudelaire.

Randonnée
Suite à la sélection d'un réseau de sentiers dans le cadre de la définition de l'intérêt communautaire, les fiches descriptives de 29 sentiers sont en cours d'impression. Un précédant bureau de la Communauté de Communes a décidé de les mettre à disposition gratuitement des Offices de Tourisme pour leur vente.
Sur le terrain, la Communauté assure le suivi du balisage (en collaboration sur certains secteurs avec les associations locales), l'entretien reste à la charge des communes.
La Communauté de Communes appuie le PNR dans son projet de ré-édition d'un topoguide Chamina, l'édition d'un topoguide sur le thème de l'eau et la création d'un produit touristique sur le thème des Sources.
Elle participe à la définition des critères du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestres qui vise à classer un certains nombres de sentiers.

VTT : il est proposé la création d'un réseau de sentiers de VTT en collaboration avec les futurs bases de Saint-Setiers-Sornac et du Centre Sportif de Bugeat (définition d'un réseau, balisage, édition d'une carte éventuellement par le biais d'un office de tourisme)

Viam : le projet d'un sentier de tour du lac fait l'objet de contact avec les propriétaires concernés et une estimation de coût.

Voie verte : un projet de réutilisation de la voie ferrée Ussel-La Courtine avait fait l'objet d'une étude en 2000 et d'une inscription au précèdent contrat de Parc. Une première réunion sans suite avait été organisée par le Parc en 2006.

Randonnée Motorisée : quelques soucis de cohabitation et de dégradation de chemins ont été évoqués. La Commission propose aux maires des communes de réfléchir à des solutions au niveau de communes (à évoquer au prochain Conseil Communautaire).

Réalisation de panneaux touristiques communaux
En 2007, huit communes ont réalisé ces panneaux (carte de la commune) pour un coût unitaire de 900 euros hors mobilier avec une aide du Conseil Général de 30% dans le cadre du CDDL. La commune de Grandsaigne est intéressée pour une réalisation en 2008.

Cours de musique
Les cours ont débuté fin 2007 dans une salle de la Maison du Département de Sornac et de la Mairie de Bugeat avec du piano et de la guitare. 29 élèves (adultes et enfants pour moitié) participent.
Une simulation sur la base des inscrits en 2007 laisse apparaître une participation de la Communauté de 22 000 euros pour l'année 2008-2009. Cet engagement devra être confirmé au prochain conseil communautaire.

Rencontre des prestataires touristiques
Tous les ans est organisée une après-midi de rencontres des prestataires touristiques sur un site ; Elle permet de découvrir le site (2005: parc Arboretum de Saint-Setiers – 2006 : Maison du Granite – 2007 : exposition photographique sur les Cars).
Cette manifestation pourrait être organisée fin juin à la pisciculture de Bugeat pour l'exposition sur la Loutre.

La prochaine commission est prévue le 23 juin à 18h30 à la mairie de Saint-Merd.